



## FORMATION INTRA

# FORMATIONS 2019



# Le statut de l'enfant accompagné en protection de l'enfance

### Contexte :

Ce projet s'inscrit dans le plan de formation pour répondre aux orientations définies par la collectivité. 2 formations avaient préalablement fait l'objet d'une demande : de la loi de 2007 à la loi de 2016 d'une part et le projet pour l'enfant d'autre part.

Après étude et état des lieux, il s'est avéré qu'une seule formation autour du statut de l'enfant tel qu'il découle de la loi 2007 et surtout de 2016 pouvait répondre aux attentes de la collectivité.

### Objectifs :

- Mettre en œuvre les orientations issues de la loi de 2016 ainsi que du projet départemental C@P25
- Mobiliser les différents outils juridiques pour adapter le statut de l'enfant à la réalité de son parcours, dans le respect de son intérêt.

### Attendus :

A la suite de la formation, les agents devront être en mesure :

- Connaître le cadre juridique des différents statuts d'un enfant accompagné par la protection de l'enfance (placement administratif, placement judiciaire, dispositif d'accompagnement à la parentalité, pupille, délaissement parental, ...)
- Maîtriser les enjeux et les conséquences d'une évolution du statut de l'enfant
- Appréhender le positionnement des différents intervenants (enfant, famille, autorité judiciaire, référent éducatif, psychologue, lieu d'accueil, conseil de famille) dans l'évaluation et l'accompagnement d'un changement de statut.

**Publics :** Equipe pluridisciplinaire ASE